



Commission de l'éducation et de la formation

3126 - Fonctionnement des collèges publics

**Partenariat entre le Laboratoire Départemental
d'Analyses du Bas-Rhin et la Direction des Collèges**

Rapport n° CG/2014/46

Service Chef de file :

Direction des collèges

Service(s) associé(s) :

Laboratoire départemental d'analyses

Résumé :

Le Conseil Général du Bas-Rhin contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les restaurants scolaires des collèges publics.

Pour ce faire, il met à profit des Agents Techniques des Collèges intervenant en restauration scolaire, l'expertise dont dispose le Laboratoire Départemental d'Analyses dans ce domaine.

Ce partenariat a été autorisé lors de la réunion plénière du 24 juin 2013.

Le présent rapport a pour objet de compléter la liste des collèges bénéficiant de l'accompagnement du Laboratoire Départemental d'Analyses.

Lors de la session plénière du 24 juin 2013 il a été décidé que les prestations d'expertise effectuées par le Laboratoire Départemental d'Analyses pour le compte de la Direction des Collèges concerneraient les douze sites pilotes suivant :

Benfeld, Eschau, Heiligenstein, Reichshoffen, Rhinau, Sarre-Union, Seltz, Sultz-Sous-Forêts, Strasbourg Fustel de Coulanges, Strasbourg Sophie Germain, Sundhouse et Wasselonne.

Il vous est proposé de substituer l'accompagnement prévu du collège Fustel de Coulanges par celui de Mundolsheim afin d'accompagner au mieux l'équipe en place. Le collège Fustel de Coulanges sera repris l'année suivante, dans le cadre de la poursuite de ce partenariat, à l'issue du bilan réalisé.

Les missions du Laboratoire Départemental d'Analyses auprès des responsables de restauration de ces établissements consistent plus précisément en :

- l'accompagnement des responsables de restauration pour la structuration, la mise à jour et l'utilisation quotidienne de leur Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS);
- La constitution et mise à disposition d'une base documentaire facilement utilisable par l'ensemble des agents ;
- la réalisation de contrôles ponctuels du suivi du P.M.S.,
- l'accompagnement de nouveaux sites télérestaurants pour l'obtention de leur numéro d'agrément européen ;
- la proposition de modules de formation / sensibilisation des agents intervenant nouvellement dans une équipe de restauration scolaire, leur permettant d'acquérir rapidement les bases en matière de sécurité alimentaire et de respect des règles d'hygiène ;
- l'établissement d'un rapport annuel précisant l'ensemble des actions menées dans les collèges, les résultats obtenus et les préconisations pour améliorer la sécurité alimentaire sur chaque site.

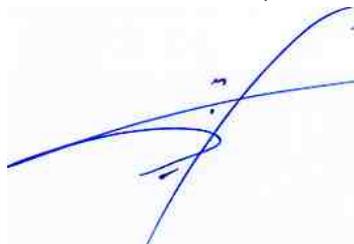
Un bilan de ces actions menées sera présenté fin 2014 afin d'en apprécier la pertinence et de proposer la poursuite de ce dispositif pour les années à venir.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission de l'éducation et de la formation, le Conseil Général autorise l'accompagnement du collège de Mundolsheim (à la place du collège Fustel de Coulanges à Strasbourg) dans le cadre du partenariat entre le Laboratoire Départemental d'Analyses du Bas-Rhin et la direction des collèges du Département.

Strasbourg, le 29/09/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL